



Société anonyme d'assurance de Protection Juridique

Entreprise agréée sous le n° de code 0687 pour pratiquer les opérations d'assurances Protection Juridique (branche 17)
RPM 0401.620.778

D.A.S. BRUXELLES
Av. Lloyd George 6
1000 Bruxelles
Tél : 02/645 51 00
Fax : 02/640 77 33
brabant@das.be

D.A.S. LIÈGE
Bd Frère-Orban, 23
4000 Liège
Tél : 04/223 53 00
Fax : 04/223 53 97
liege@das.be

D.A.S. CHARLEROI
Av Jean Mermoz, 29c
6041 Gosselies
Tél : 071/30 76 96
Fax : 071/30 76 94
charleroi@das.be

D.A.S. ANTWERPEN
Le Grellelei, 5
2600 Antwerpen
Tél : 03/239 38 00
Fax : 03/230 29 65
antwerpen@das.be

D.A.S. GENT
Coupure, 107
9000 Gent
Tél : 09/233 56 58
Fax : 09/233 54 27
gent@das.be

Proposition

Intermédiaire :

N° producteur :

Dénomination :

.....

Nouvelle police Avenant à la police n°:

Date d'effet : / / Échéance annuelle : / /

Mode de paiement :

Sans domiciliation. **Quittances avec fractionnement :**
 Annuel Semestriel (+3%) Trimestriel (+5%)

Avec domiciliation et les encaissements :

1 fois par an 2 fois par an* 4 fois par an* 12 fois par an*

* valable pour les particuliers à partir d'une prime annuelle de 144 €.

Preneur d'assurance (Nom/prénom ou raison sociale, en lettres majuscules de préférence)

Nom :

Adresse :

Localité : Code postal :

Tél. : Compte bancaire : - -

I. Véhicule

souscrit séparément en combinaison avec les points 2 et/ou 3
 Package 2 véhicules famille

Plaque n° :

Type / usage :

Prime brute annuelle

Merci de compléter ci-après pour obtenir la réduction en cas de co-assurance :

Compagnie :

N° de police :

Échéance :

2. Appointés et salariés - Vie privée indépendants

Adresse de la résidence principale :

Adresse de la résidence secondaire (ou future) :

2.1. Vie privée

2.2. Consommateur

2.3. Économique

2.4. Conflits

- Conflits pour salarié : Avec franchise de 250 € Sans franchise

- Conflits pour indépendant : Avec franchise de 250 € Sans franchise

2.5. Après Incendie

Habitation privée (+ partie à usage de profession libérale) Nombre : Adresse(s) : voir point 4

2.6. Risques complémentaires (autre que résidence principale et secondaire)

Formule 1 : Base Immobilier Nombre : Adresse(s) : voir point 4

Formule 2 : Global Immobilier Nombre : Adresse(s) : voir point 4

Formule 3 : Global Immobilier + P.J. Bailleur Nombre : Adresse(s) : voir point 4



3. Indépendants et Firmes

Prime brute annuelle

Activité professionnelle exercée :

Nombre de personnes en service (y compris le(s) gérant(s), les employés plein-temps, mi-temps, les temporaires) :

Nombre de sièges d'exploitation/social (supplément à partir du 3^{ème}) : Adresse(s) : voir point 4

Société de management complémentaire. Nom et adresse :

Société de patrimoine complémentaire. Nom et adresse :

3.1. P.J. "Sur mesure" : Couverture de base

Options :

Indépendants et firmes de max. 20 pers. : Package Travail et social, droit administratif et droit fiscal

Indépendants et firmes > 20 pers. : Droit du travail et social

Contrats d'assurance :

Si > 20 pers. : voir formulaire de renseignements transmis pour la tarification

Contrats Généraux : voir formulaire de renseignements transmis pour la tarification

Propriétaire ou locataire ? voir point 3.6

3.2. All Risk - Indépendants et Firmes

3.3. All Risk - Médicales et Paramédicales

spécialiste

généraliste

3.4. Police Garagiste

Si > 10 véhicules immatriculés : joindre la liste de flotte de véhicules avec leurs numéros d'immatriculation.

Options :

P.J. Tiers conducteur/passagers

P.J. Contrats véhicules de location nombre de véhicules :

Propriétaire ou locataire ? voir point 3.6

3.5. Police Agriculteur et Horticulteur

Combi

All Risk

Superficie :

< 5 ha

de 5 ha à 25 ha

> 25 à 50 ha

> 50 à 75 ha

> 75 à 100 ha

> 100 à 150 ha

> 150 ha

Culture :

Élevage : Nombre de bétail /ha :

Mixte : culture/élevage/entreprise agricole : voir formulaire de renseignements transmis pour la tarification

Propriétaire ou locataire ? voir point 3.6

3.6. Biens immobiliers à usage professionnel, commercial ou industriel (Adresse(s) : voir point 4)

Après Incendie : prime nette 'Incendie et risques divers' :

Base Immobilier : prime nette 'Incendie et risques divers' :

P.J. Bailleur ou locataire. Loyer annuel :

Prime totale :

4. Renseignements complémentaires / adresses

.....

.....

.....

.....

.....

Conditions d'assurance

Les conditions d'assurance sont disponibles auprès de votre courtier d'assurances et de la D.A.S. SA. ou consultez-les sur le site www.das.be (menu "nos produits / conditions").



Fait à le

Le preneur d'assurance,

L'intermédiaire,

Protection de la vie privée

Les données personnelles communiquées à la D.A.S. peuvent uniquement être exploitées dans les buts suivants: l'évaluation des risques et du contrat d'assurance, la gestion des sinistres, le contrôle du portefeuille et la prévention des abus et fraudes ainsi que pour l'établissement et la gestion de la relation commerciale. Les données peuvent, exclusivement pour ces raisons, être transmises à un (ré) assureur, un expert, un avocat ou à un sous-traitant de la D.A.S.

L'assuré marque son accord pour le traitement des données relatives à son état de santé si ces données sont indispensables à la gestion d'un contrat ou d'un sinistre. L'assuré autorise la communication du contenu d'un contrat et des éventuelles exclusions au preneur d'assurances et à l'intermédiaire. Chaque personne a le droit de consulter et de faire rectifier ses données personnelles au moyen d'une demande adressée à la D.A.S., Avenue Lloyd George 6, 1000 Bruxelles. Cette personne peut également s'opposer gratuitement à l'usage de ses données personnelles à des fins de marketing.